



La sécurité de mes enfants

Par **Moiiii**, le **27/06/2017** à **11:32**

Bonjour
J'ai actuellement mes 3 enfants en garde alternée depuis 8 ans.
Depuis très peu de temps leur père (qui aime beaucoup trop la bière), est séparé de sa copine qu'il avait depuis 8 ans.
Donc maintenant il ne y a plus personne pour s'occuper d'eux ou ramener l'auto à chaque fois qu'il est trop alcoolisé. Ce samedi ça a déjà commencé, il est rentré avec les petits dans la voiture et ils ont eu très peur. En rentrant ma grande fille a dû se battre avec lui....
Nous voulons ni moi ni les enfants, que leur père ait des ennuis, mais ne souhaite évidemment pas qu'il arrive quelque chose aux enfants.
Nous voudrions savoir comment procéder pour que les enfants restent avec moi le temps qu'il aille se soigner et puisse reprendre ensuite les enfants en garde alternée.
Merci

Par **cocotte1003**, le **27/06/2017** à **12:28**

Bonjour, il faut saisir le jaf avec les preuves ou témoignages de ce que vous avancez et demander un droit de visite libre pour vos enfants, cordialement